



## Le journal d'infos de Trois Palis

### Au sommaire :

- 1 : Editorial
- 2 : Budget 2008  
Rendez-vous de  
l'amitié
- 3 : L'association  
Patachou  
Internet en mairie
- 4 : Parents d'élèves  
Foire gourmande
- 5 : Portail internet  
Que font les élus ?
- 6 : Horaires de mairie  
Salle des fêtes
- 7 : Subventions  
Communauté de  
communes
- 8 : Bibliothèque  
Agenda  
Infos utiles

### Contactez la mairie

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h

et 13h30-18h

Mardi : 8h30-12h30

Mercredi : 13h-18h

Jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30-  
16h30

Tel : 05-45-91-05-19

Fax : 05-45-91-17-32

Mail :

[mairie@trois-palis.fr](mailto:mairie@trois-palis.fr)

Web :

[www.trois-palis.fr](http://www.trois-palis.fr)

## Editorial



par Denis Durocher

Nous commencerons ce premier bulletin communal en vous remerciant à nouveau pour la confiance que vous avez témoignée au projet de notre liste lors des élections municipales.

La première réunion du conseil municipal a permis d'élire votre maire et ses adjoints : Brigitte Pommeraud, Stéphanie Ballanger, Jack Kotsis et Bruno Baudouin, suivie d'une rencontre avec les habitants de Trois-Palis dans la salle du conseil où nous avons été très touchés par tant de témoignage de sympathie.

Depuis les réunions du conseil se sont enchaînées. Nous avons en premier lieu constitué les différentes commissions qui ont à charge d'instruire les dossiers et de rendre compte de leurs réflexions au conseil pour que celui-ci puisse faire les meilleurs choix pour notre commune. Nous avons souhaité créer peu de commissions, afin que leur champ de réflexion élargi puisse permettre d'aborder les sujets dans leur globalité et garder intacte la motivation d'une équipe très impliquée.

Nous avons ensuite voté le budget de la commune pour 2008. Nous ne vous cacherons pas que le budget de Trois-Palis est très serré et que lorsque nous aurons fait face aux dépenses indispensables au fonctionnement de la commune il ne nous restera que très peu de marge de manœuvre. De ce constat, il découle qu'il nous faut faire des économies importantes si nous voulons que notre commune se donne les moyens d'évoluer. Nous avons donc

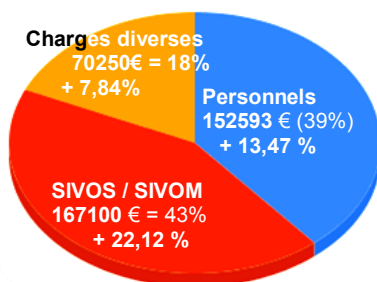
décidé de mener des actions sur les postes de dépenses qui visiblement n'apportent aucun service aux administrés et ce dans le respect de nos engagements en terme de politique de développement durable.

De même pour être en accord avec cette volonté de budget maîtrisé, nous sommes appliqués à nous-mêmes les premières mesures d'économie en réduisant de manière significative les indemnités versées au maire et aux adjoints.

Nous mettons à profit ce mois de juin, précédant la période estivale, pour prendre les contacts qui nous seront nécessaires pour mener à bien les études et les réalisations des projets de ce mandat. Ainsi dès septembre, nous pourrons instruire sans attendre les premiers dossiers de notre programme.

En attendant de nous retrouver à la rentrée, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances.

## Budget fonctionnement 2008



Dépenses de fonctionnement 2008, regroupées par chapitres et évolution comparée à 2007.

## Budget 2008 : promesse tenue !

Le taux d'imposition communal n'augmente pas ! Mais le budget reste serré...

C'était l'une de nos promesses. Le taux d'imposition communal restera identique en 2008, soit 13,06% pour la taxe d'habitation. Ce taux est à multiplier par la valeur locative, calculée tous les ans par le ministère des finances.

Nos dépenses courantes, limitées à 391.471 €, augmentent de 17 % par rapport à 2007. Pourquoi ? La forte hausse du budget du SIVOS (syndicat scolaire Trois Palis et Champmillon) et de la participation de notre commune à celui-ci.

Notre participation au budget du SIVOS est de 141.286 € (115.811 € en 2007) soit + 22%, pour un budget total de 289787 € ! Le recours à l'intérim en 2006 est une des causes de cette augmentation. De plus, la participation à ce budget se fait au prorata de la taille de la commune et du nombre d'enfants scolarisés : Trois Palis s'agrandit et nous avons plus d'élèves, ce qui est plutôt une bonne nouvelle, mais notre part financière s'alourdit.

Au plan communal, les charges salariales représentent 126000 € soit 32,42% du budget. Chacun connaît la

qualité du travail des employés de la commune : les économies ne se feront pas là !

Le Conseil Municipal, conscient de la rigueur budgétaire indispensable, a décidé de réduire, pour toute la durée du mandat, les indemnités du maire et des adjoints, économisant ainsi plus de 7700€ par année pleine (charges comprises).

Contenir les dépenses de fonctionnement reste notre objectif, afin de maîtriser au mieux notre situation financière et de favoriser l'investissement.

En 2008, 53.255 € seront versés au budget investissement. Nous n'avons volontairement pas encore affecté cette somme, afin de formaliser nos projets. Nous restons convaincus que des investissements réfléchis, dans le cadre du développement durable et du respect de l'environnement, et en particulier dans le domaine de l'énergie, peuvent s'avérer rentables par les économies générées.

Vous pouvez consulter le budget 2008 sur le portail communal [trois-palis.fr](http://trois-palis.fr), dans « Vie de la Mairie ».

## Les rendez-vous de l'amitié !

L'association du troisième âge de Trois Palis par Claude Monnier, président de l'association

Les réunions sont hebdomadaires et ont lieu chaque mardi, y compris en juillet et en août à la salle sous la mairie, de 14h à 18h.

Le coût de l'adhésion à l'association est de 12€ par an.

Une fois par trimestre, l'association organise un repas et un loto. Le prochain aura lieu le 6 septembre à 13h30.

De plus, l'association participe à des

spectacles et à des excursions d'une journée.

Le prochain spectacle, Grain d'Folie est prévu le 12 octobre à Nersac.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le président de l'association Claude MONNIER ou son trésorier Monsieur Bernard MARCHAL

## L'association « Patachou » ...

*Le relais d'assistantes maternelles a ouvert ses portes le 4 juin à la mairie par Sandra Bouchet, présidente de l'association*

L'association *Patachou* a ouvert ses portes le mercredi 4 juin.

Sandra Bouchet, présidente, Alexandra Lecler trésorière et Sandra Deraix, secrétaire, assistantes maternelles, forment le bureau constitutif de cette nouvelle association.

La salle sera ouverte les mardi et jeudi de 9 h15 à 11 h.

Nous développerons les sens des enfants à travers diverses activités.

Et oui, même si l'on est tout petit, on ressent pleins de choses.

Eveil musical, artistique et psychomoteur, autant de projets sympathiques pour nos chérubins et leurs parents qui seront proposés aux adhérents.

Même l'adhésion est une douceur : 10 € par famille et par an.

Une salle idéale de la mairie est mise à notre disposition pour accueillir nos

petits.

Attention : la présence d'un des parents est obligatoire. Il ne s'agit pas d'une halte-garderie mais d'un relais assistante maternelle-parents où chaque parent est responsable de son enfant.

A travers ce relais, les personnes nouvellement arrivées pourront ainsi plus facilement s'intégrer dans notre belle commune. Plus besoin d'attendre l'âge de la scolarité de nos bouchons pour faire des rencontres.

Encadrée par des professionnelles de la petite enfance, *Patachou* peut aussi apporter aux parents des conseils et informations concernant les démarches et le choix de mode de garde.

Merci à tous ceux qui ont participé à la concrétisation d'un tel projet

En comptant sur votre présence, je vous adresse toutes mes salutations.

*Le relais Patachou, à la mairie, tous les mardi et jeudi de 9h15 à 11h.*



## Venez surfer à la mairie

*Un ordinateur connecté à internet en haut débit, en libre-service à la mairie !*

Nous comprenons tous qu'aujourd'hui les outils informatiques et les modes de communication numériques (mail, forum, internet...) sont devenus, non seulement utiles, mais aussi indispensables dans nos vies, privées et professionnelles.

Qui n'a jamais cherché à joindre une administration pour un renseignement, et renoncé, lassé d'attendre?

Qui ne se sent pas perdu devant les questions de ses enfants ? Ils sont nés avec l'informatique, pas nous. Mais rien n'est jamais perdu : nous pouvons tous apprendre !

Seules 6 familles sur 10 sont équipées d'un ordinateur connecté à internet : beaucoup sont encore privés de cet accès sur le monde.

La municipalité vous propose un ordinateur relié à internet en haut débit en libre accès à la mairie pendant les horaires d'ouverture. Vous pourrez surfer sur internet, créer un compte email gratuit (courriel) pour recevoir du courrier, réaliser des documents bureautiques ou toute autre activité utile. Les secrétaires de mairie vous aideront avec plaisir, selon leur disponibilité.

Lors de la campagne municipale, nous l'avons promis : c'est chose faite ! Maintenant, à vous de venir apprivoiser cet outil.

Nous discutons avec nos partenaires territoriaux pour mettre en place de séances d'initiation à l'informatique...A suivre...

*L'ordinateur en libre service à la mairie*



## L'APE Trois Palis / Champmillon

*L'association des parents d'élèves a besoin de vous : devenez membre actif !  
par Sandra Deraix, présidente de l'APE*

*L'APE sur internet :  
<http://pagesperso-orange.fr/apechampmillon3palis>  
Un petit coup de main et pleins  
de rires d'enfants !*



L'association des parents d'élèves est présente au sein du RPI de Trois Palis / Champmillon depuis des années, afin de proposer des journées récréatives ou des activités aux enfants.

L'association fonctionne sur la base du bénévolat et se compose d'un bureau de six membres. Mais pour pouvoir fonctionner correctement l'association a besoin de membres actifs, qui se font rares.

Le membre actif aide le bureau ponctuellement lors des manifestations. Il n'est pas obligé de "s'investir" dans le quotidien administratif de l'APE. Il n'a aucune obligation, si ce n'est, celle de se faire plaisir en prenant part aux journées offertes aux enfants du RPI.

Cette année et l'année précédente, nous avons offert des journées telles qu'halloween qui a été reconduite 2 années de suite, la chasse aux œufs pour Pâques 2007, le marché de Noël, et la kermesse l'année dernière. Hélas, faute des bras, celle-ci n'aura pas lieu cette année.

Nous sommes aussi présents au cours des manifestations proposées par les instituteurs lors de différents spectacles

en proposant des buvettes et en aidant financièrement leurs projets.

Effectivement nous avons participé au voyage des classes des grands, CP, CE1 à Aubeterre, à la présentation de fin d'année en collaboration avec Philippe Lhomme pour l'école de Trois Palis, au spectacle du conte russe et au voyage de 2 jours à Bordeaux pour l'école de Champmillon.

Nous sommes heureux d'avoir pu répondre favorablement aux besoins financiers des projets pédagogiques des enseignants.

Mais l'équipe s'épuise... on a besoin de vous, alors si votre enfant se trouve à l'école du RPI et que le bénévolat vous intéresse n'hésitez pas. Plus nombreux nous serons et plus nous pourrons offrir de journées pédagogiques ou festives aux enfants.

Si vous désirez nous rejoindre, et nous avons besoin de vous, il vous suffit de venir à la prochaine réunion qui sera annoncée dans le cahier de votre (vos) enfant(s) ou sur le site de l'association.

Merci à toutes les bénévoles qui permettent à l'association d'exister et de perdurer.

*Organisée par l'association 3ACTP,  
la foire gourmande  
a remporté un franc succès.*



## Une foire gourmande réussie

*Beaucoup de visiteurs et une ambiance conviviale pour la foire du 18 mai !*

Malgré une météo difficile, la foire gourmande a été cette année une jolie réussite. Pour cette seconde édition la foire s'est étoffée de 20% d'exposants en plus et le nombre de visiteurs fréquentant la foire ne cesse de progresser. De même à midi le nombre de personnes qui se sont restaurés sur place a plus que doublé par rapport à l'an dernier et ce en dépit d'une grosse averse en fin de matinée, qui a fait fuir un grand nombre de visiteurs.

Cette année la foire innovait avec une rotation de calèche entre le bourg et les parkings. Cette animation a eu un véritable succès tant au près des enfants que des adultes qui les

accompagnaient.

Fort du bilan positif de cette manifestation conviviale qui permet de donner vie à notre bourg une fois par an et de faire connaître Trois-Palis aux charentais, il ne reste plus à notre association qu'à préparer l'édition 2009...

## Trois Palis sur internet : trois-palis.fr

Toutes les infos communales, pratiques et sociales immédiatement disponibles

Comme promis, notre commune est visible sur internet à l'adresse : <http://www.trois-palis.fr>.

Mais à quoi ce portail peut-il donc servir ? Nous sommes convaincus que le conseil municipal doit rendre compte de ses avis et actions aux habitants de Trois Palis. Ce bulletin ne peut remplir ce rôle, car trop bref et peu fréquent. C'est donc la mission du portail internet de la commune. Outre les actualités communales, nous avons regroupés les informations en 3 grandes rubriques : « Vie de la mairie », où vous trouverez les PV des conseils municipaux, ceux des commissions, etc... La rubrique « Vie pratique » contient des informations sur nos préoccupations quotidiennes : menu de la cantine, horaires de ramassage des poubelles, etc... Enfin la rubrique « Vie

associative » se fera l'écho de toutes les manifestations organisées par les associations locales.

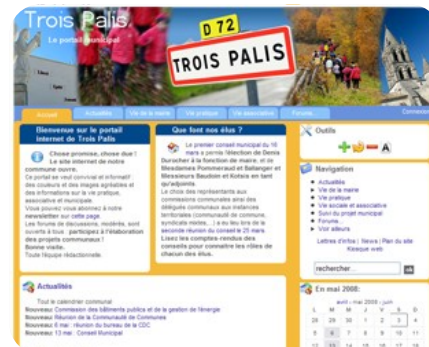
Vous pouvez participer à la vie municipale en vous rendant dans la rubrique « Forum ». Tous les avis sont bienvenus.

Ce portail est accessible à tous : la taille du texte est modifiable, et il existe une version pour les malvoyants.

Vous pouvez vous inscrire sur le site pour recevoir tous les mois les nouveautés publiées sur le site sur votre courriel.

Le site a été créé par notre équipe, sans frais. Son hébergement, quant à lui, revient à 15 € par mois.

Bonne visite à tous, et n'hésitez pas à participer.



Le portail web de Trois Palis

## Que font les élus ? Adjoints et commissions...

Les commissions et les délégations sont nombreuses : voici leur composition en détail.

### Les adjoints au maire :

Brigitte Pommeraud, Stéphanie Ballanger, Bruno Baudouin, Jack Kotsis

### Les commissions :

**Vie sociale et associative :** S. Ballanger (présidente), A. Chasseloup, S. Bouchet, V. Galy, W. Bessonnet, P. Charrier, J. Kotsis

**Bâtiments publics, gestion de l'énergie :** B. Baudouin (président), O. Baudin, J.N. Bertin, J. Kotsis, P. Charrier

**Voirie, environnement, espaces verts et cimetière :** J. Kotsis (président), N. Dubourg,

J.N. Bertin, G. Onno, P. Côme, P. Charrier, B. Baudouin

**Assainissement et réseaux :** B. Pommeraud (présidente), O. Baudin, N. Dubourg, P. Charrier, J.N. Bertin

**Finances et budget :** ensemble du Conseil Municipal

**Communication :** O. Baudin (président), S. Bouchet, V. Galy, J. Kotsis

**Bibliothèque et affaires culturelles :** A. Chasseloup (présidente), M.F. Bourbon, S. Côme

### Les délégations :

**SIVOS :** D. Durocher, B. Pommeraud, P. Côme (S. Bouchet, O. Baudin, V. Galy)

**CDC de Charente Boëme Charraud :** D. Durocher, O. Baudin (G. Onno, N. Dubourg)

**Syndicat des Eaux de Châteauneuf :** N. Dubourg, B. Pommeraud (W. Bessonnet, J.N. Bertin)

**SIVOM du collège de Saint Michel :** J.N. Bertin, P. Côme (B. Baudouin, S. Ballanger)

**Centre Communal d'Action Sociale :** D. Durocher, S. Bouchet, A. Chasseloup, B. Baudouin, S. Ballanger

Vous pouvez participer aux commissions communales : contactez la mairie pour plus d'infos.

## ...Et les délégations.

*Centre Social Culturel et Sportif* : V Galy, A Chasseloup

*Via Patrimoine* : G Onno (JN Bertin)

*Pays Ouest-Charente* : JN Bertin, G Onno (B Baudouin)

*Maison de Retraite "Les allins du Maréchal"* : B Pommeraud, S Bouchet

*Lutte contre les fléaux atmosphériques* : D Durocher (P Charrier)

*SDITEC* : O Baudin

*SIVU de Mornac* : G Onno

*Syndicat Départemental d'Electrification de Charente* : J Kotsis, B Pommeraud

*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et*

*de l'Environnement* : D Durocher

*Prévention Routière* : N Dubourg

Ouf...c'est fini !

Nous voulons que les commissions soient ouvertes aux citoyens de Trois Palis. Ne pouvant admettre trop de membres pour d'évidentes raisons, chaque commission dispose de quelques sièges à la disposition des citoyens pour leurs séances plénières. Premiers arrivés, premiers servis !

Enfin, les commissions sont parfois amenées à traiter des dossiers de particuliers : dans ces rares cas, seuls leurs membres élus se réuniront en séance restreinte.



*Les horaires d'ouverture de la mairie changent : notez-le !*

## Horaires d'ouverture de la mairie

*Des horaires plus larges, une journée continue...pour un meilleur service public*

Dans un souci d'améliorer la qualité de l'accueil à la mairie, nous en avons modifié les horaires d'ouverture.

Ouverture à 8h30 sauf le mercredi, ouvert quant à lui tout l'après-midi. Journée continue le vendredi jusqu'à 16h30.

Nous essayons de nous adapter aux contraintes, souvent très différentes,

des uns et des autres pour vous offrir un meilleur service.

Lundi : 8h30-12h et 13h30-18h

Mardi : 8h30-12h30

Mercredi : 13h-18h

Jeudi : 8h30-12h30

Vendredi : 8h30-16h30

## Le point sur la salle des fêtes...

*Les travaux débutent bientôt...*

Depuis plusieurs années, notre commune ne possède plus de salle pour accueillir du public dans de bonnes conditions. De plus, les enfants de l'école ne peuvent bénéficier d'un espace abrité où ils pourraient pratiquer des activités sportives.

Aussi, la communauté de communes « Charente Boème Charraud » a-t-elle décidé d'entreprendre des travaux de réhabilitation du foyer qui a déjà fait office de salle communale.

À l'heure où les dernières offres des entreprises de travaux publiques sont soumises à l'analyse pour lancer la

réfection du local, la commission chargée des bâtiments publics s'est réunie le 22 avril. Ses membres se sont appliqués à prévoir des aménagements durables. L'équipe municipale a en effet à cœur d'œuvrer à long terme pour que cette salle soit la plus confortable et la plus pratique possible.

Dans quelques semaines, les travaux devraient débuter pour qu'enfin les plus jeunes d'entre nous, les associations et les particuliers puissent profiter d'une installation qui fait défaut à notre commune.

---

*Les travaux de rénovation de la salle des fêtes débutent bientôt !*

## Subventions aux associations

*Privilégier les associations communales*

Tous les ans, le vote du budget est l'occasion de réviser les subventions aux associations. Cette année, nous avons voulu privilégier les associations de Trois Palis. En effet, leur rôle est essentiel pour la vitalité de notre commune. Nous voulons les assurer du soutien de la commune.

Bien sûr, nous n'oublions pas les autres associations, en particulier celles qui encouragent l'emploi local ou qui proposent des services aux moins autonomes d'entre nous.

Profitons de cette tribune pour remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour animer notre commune. Et lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour participer à la vie de ces associations.

Les subventions 2008 sont les suivantes (ordre alphabétique) :

- *ADMR Hiersac* : 280 €
- *Association d'aide alimentaire du canton de Hiersac* : 415 €
- *Association des parents d'élèves* : 200 €
- *Comité des fêtes* : 590 €
- *Club de l'amitié du 3ème âge* : 375 €
- *Société de chasse de Linars-Trois-Palis* : 225 €
- *3 ACTP* : 460 €

Vous pouvez lire le détail des sommes allouées aux associations sur le site internet à la rubrique « Vie de la Mairie > Conseils municipaux ».

## La communauté de communes

*A quoi sert-elle ? Qu'en attendre ?*

La communauté de communes Charente Boëme Charraud a été créée en 1994 et Trois-Palis l'a intégrée en 2002. Les communes qui la composent, outre Trois-Palis, sont Voeuil et Giget, Mouthiers, Rouillet St Estèphe, et Sireuil. Avec 10 000 habitants, la Communauté de Communes est un outil qui permet à ses membres de mettre en commun leurs moyens pour en faire bénéficier l'ensemble des habitants de leurs territoires. Ses compétences obligatoires sont l'aménagement de l'espace communautaire, le développement économique, la voirie communautaire et l'élimination des déchets ménagers. Ses compétences optionnelles sont la protection et la mise en valeur de l'environnement (chemins de randonnée, le service public d'assainissement non collectif), le logement et le cadre de vie, la construction et l'entretien des bâtiments scolaires, ainsi que la sécurité des personnes au travers du SDISS (communément appelé service des pompiers).

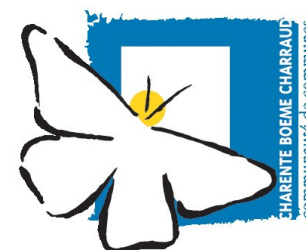
Financée par la taxe professionnelle et par les dotations de l'état, la Communauté de Commune agit donc en faveur du secteur économique et des entreprises (création des zones économiques, financement des Bourses Régionales Tremplin pour l'Emploi,

développement du tourisme) mais aussi de plus en plus en faveur des habitants (travaux des écoles, entretien des routes, financement du service de lutte contre l'incendie, et du service de ramassage et traitement des ordures ménagères). Son action envers les familles est concrétisée en outre par le Centre Social, Culturel et Sportif Intercommunal, qui est un partenaire essentiel de l'animation locale des 5 communes (centre aéré, actions envers les jeunes, aides à la réussite, soutien aux associations...).

A l'issue des élections municipales, le Conseil Communautaire a été renouvelé.

Mr Révéreault (Mouthiers) est le président pour la 2ème fois; Mme Chemier (Voeuil et Giget) et Mrs Mirault (Sireuil), Durocher (Trois-Palis) et Lacroix (Rouillet St Estèphe) sont les 4 vice-Présidents.

La taille relativement modeste de notre communauté de communes est l'assurance pour Trois-Palis d'avoir des interlocuteurs attentifs et capables de comprendre ses besoins. La principale action menée par la communauté de communes sur notre territoire a été la réalisation de la cuisine et du restaurant scolaire, ainsi que le remplacement du préfabriqué à l'école par



*Le papillon symbolise notre communauté de communes*

une véritable salle de classe et d'une garderie. Plus récemment nous avons pu voir la réfection de la chaussée rue des Prés-jolis et d'ici la fin de l'année devrait commencer la réhabilitation du « Foyer » en salle de motricité pour l'école et salle communale en dehors du temps scolaire. D'autre part la communauté de communes vient de lancer un vaste programme d'études des bâtiments scolaires des communes du territoire qui doit nous conduire à la rénovation des bâtiments les plus anciens de l'école. Enfin pour finir, la communauté de communes va nous accompagner dans

l'étude de l'implantation d'un commerce sur Trois-Palis, qui nous l'espérons vivement verra le jour dans un avenir proche.

## Bibliothèque municipale

*1700 livres pour grands et petits, inscriptions et prêts gratuits...*

La bibliothèque, située dans une salle sous la mairie est ouverte actuellement le samedi de 10 h à 11h30.

Madame Chasseloup est aidée de Madame Bourbon, Madame Côme et Monsieur Bessonnet.

Le fond se compose de 1700 livres (adultes et enfants) complété par celui du SDL (service départemental de lecture,

ancienne bibliothèque départementale de prêt) et renouvelé tous les trimestres.

Les inscriptions et les prêts sont gratuits. Toutes suggestions sont les bienvenues (horaires, jour d'ouverture...)

Pour l'été, la bibliothèque sera fermée du 15 juillet au 31 août.

## Notez sur vos calendriers

**Samedi 14 juin** : concours de boules et grillades organisé pour le comité des fêtes

**Mardi 17 juin** : fête de l'école de Trois Palis

**Samedi 6 septembre** : loto du club des aînés

**Dimanche 7 septembre** : marche du comité des fêtes

**Dimanche 14 septembre** à la salle polyvalente de Sireuil : thé dansant des 3 A C T P

**Dimanche 28 septembre** : vide grenier

## Des rires et des pleurs

Bienvenu à Sami Bougarn (30/01), Margot Delage (31/01), Naomie Charles-Nadeau (16/02), Mathis Branchard (27/02), Lysandre Lubat (10/03) et Naël Labaye (18/05). Que la vie vous soit heureuse.

Tous nos vœux de bonheur à Alexandra

Frezal et Franck Montero qui se sont mariés le 5/04.

Au revoir à ceux qui nous ont quittés : le 26/01 Henriette Freland 93 ans, le 11/02 Lucienne Bonmatin 87 ans, le 2/03 Robert Noble 76 ans, le 6/03 Huguette Jasmin 84 ans.

## Infos pratiques et urgences

Mairie : 05-45-91-05-19

Horaires de ramassage des poubelles et du recyclables : voir sur le site web trois-palis.fr.  
(sacs jaunes et container disponibles en Mairie)

Urgences :

POLICE : 17  
POMPIERS : 18  
SAMU : 15  
Médecin de garde : 15

Ont participé à ce numéro :

Sandra Bouchet  
Olivier Baudin  
Bruno Baudouin  
Annie Chasseloup  
Sandra Deraix  
Denis Durocher  
Virginie Galy

Conception et reproduction par nos soins

Reproduction interdite

Journal municipal trimestriel de la commune de Trois Palis

